

## **Communiqué réunion publique OIN du 15 novembre à l'amphi de math d'Orsay**

Plus de 400 personnes se sont réunies samedi dernier après-midi dans l'amphi de math de la fac d'Orsay, remis à neuf peu avant la venue du Président de la République le 28 janvier dernier, à l'occasion de la cérémonie en l'honneur du Professeur Albert Fert pour son prix Nobel de Physique. Par contre il a fallu compenser le manque d'équipement de cet amphi (micros et vidéoprojecteur...) grâce aux bonnes volontés des membres des associations.

Les participants qui, en allant au bâtiment 427, se sont perdus dans les allées du campus ont pu apprécier à la fois la beauté de ce vaste site qui pourrait sans doute accueillir de nombreux bâtiments sans remettre en cause sa qualité.

La réunion s'est déroulée en la présence de Lucien Chabason, garant de la concertation, nommé par le précédent gouvernement en septembre 2006.

Après un rapide aperçu de l'identité du plateau –l'agriculture, le réseau des étangs et rigoles, les fermes et les petits bourgs- a été présentée l'évolution des différents dossiers concernant son aménagement, depuis la réunion publique du 18 novembre 2006 organisée avec l'UASPS (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay) :

- les grandes étapes du projet d'opération d'intérêt national (OIN) lancé en novembre 2005 sur 49 communes, dont notamment :
  - . la création d'un comité de concertation accompagnant un groupement d'intérêt public (GIP) dans lesquels la société civile (dont les associations) était représentée,
  - . le concours international d'idées auquel COLOS a participé avec des professionnels
  - . le plan campus établi par Philippe Lagayette approuvé par 21 établissements scientifiques
- l'adoption par la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay (CAPS) du schéma de sauvegarde de 2300 ha agricoles,
- les étapes d'élaboration, commencée en octobre 2004, du Schéma Directeur Régional (SDRIF), qui a été adopté le 25 septembre 2008 par un vote de l'assemblée régionale, mais est actuellement bloqué par l'Etat. Le SDRIF confirme le choix de la CAPS de protéger 2300 ha agricoles sur le plateau de Saclay. Cette protection s'appuie par ailleurs sur la procédure dite de Périmètre d'Intervention Foncière (PRIF) pour assurer la pérennité de l'activité agricole sur ces espaces préservés.

A suivi un exposé de l'architecte-urbaniste, Guillaume Lefèvre, sur l'architecture remarquable du bâti agricole de ce territoire sur lequel devrait s'appuyer le développement du plateau de Saclay.

Puis le tout nouveau « projet de cluster », agréé par le Président de la République, et présenté lors d'une conférence de presse par Christian Blanc, le 6 novembre dernier, a été commenté. Ce projet, établi sur 27 communes au lieu de 49, prévoit environ 900 ha d'urbanisation, sans compter de multiples infrastructures de transports comprenant un métro souterrain. Il promet de « sanctuariser » 1800 ha d'« espaces naturels, agricoles, paysagers et ruraux » (à comparer au 2300 ha d'« espaces agricoles » votés par la CAPS et la Région).

Un Etablissement public d'un type nouveau, englobant les 49 communes de l'ancien projet d'OIN, fera l'objet d'un projet de loi mis en examen au Parlement au premier trimestre 2009. Il assurera le développement économique et les opérations d'aménagement du cluster (nota : sa gouvernance ne semble pas inclure de représentants des agriculteurs et des associations, contrairement à ce qui avait été obtenu dans le projet de Groupement d'Intérêt Public...). L'OIN proprement dit (26 communes) fera l'objet d'un décret en Conseil d'État pour une création dès le début 2009.

La parole a été donnée ensuite à Thomas Joly, président de « Terre et Cité », association à l'origine d'une étude remarquable, réalisée en 2004, sur les « Intérêts, conditions et moyens du maintien de l'adaptation de l'agriculture sur le plateau de Saclay », que nous avions signalée lors de notre précédente réunion.

Suite à tous ces exposés l'assistance a posé de nombreuses questions. Elle a également fortement critiqué le contenu de ce projet et encore plus la méthode employée, soulignant particulièrement l'absence totale de concertation, contrairement à ce que l'Etat avait promis au lancement du projet d'OIN, en 2006.

A l'issue de la réunion, les associations sont parties avec un « carnet de route » les invitant à proposer à leurs élus et aux habitants de leur territoire de se mobiliser pour obtenir de l'Etat :

*1- Epargner les terres fertiles*

*sur le plateau de Saclay : sauvegarder, au minimum, 2300 hectares de SAU*

*2- Utiliser et améliorer, en priorité, l'existant*

*notamment :*

- les zones d'activités,*
- les infrastructures de transport (RER)*
- le réseau hydraulique des étangs et rigoles du plateau*
- le patrimoine bâti*

*...*

*3- Bâtir le projet d'aménagement du cluster avec les élus, les habitants et les usagers.*

17-11-08

COLOS = plus de 100 associations affiliées à Île-de-France Environnement et représentées par  
l'Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay,  
Essonne Nature Environnement,  
l'Union des Amis du Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse  
et les Amis du Grand Parc de Versailles.

**COLOS BP 37 91430 VAUHALLAN tél : 01 39 56 22 44 email : c-o-l-o-s@wanadoo.fr**